

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFS	Date	21 janvier 2024
Numéro	24.313	Heure	8h51

**Auteur-e(-s) :** Anne Bramaud du Boucheron

**Titre :** Financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS)

**Contenu :**

Le Conseil d'État peut-il nous éclairer sur l'impact des établissements autonomes de droit public (EADP) sur le développement des prestations ambulatoires, ainsi que sur l'impact à prévoir sur les finances cantonales, à prestations égales, dans les soins aigus, ambulatoires et de longue durée ?

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Anne Bramaud du Boucheron

Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :